

Les élus des personnels, parents et lycéens
au CA du lycée Queneau
59 650-Villeneuve d'Ascq

Villeneuve d'Ascq, le 11 février 2013

à
Monsieur le Recteur de l'Académie de Lille
s/c de Monsieur le Proviseur du lycée Queneau

Objet: la préparation de la rentrée 2013

Monsieur le Recteur,

Pendant plusieurs années, nous avons sollicité une audience auprès des recteurs qui vous ont précédé, afin de leur demander le réexamen de la dotation horaire attribuée à notre lycée.

En effet, entre 2006 et 2012, notre dotation horaire a été amputée de 25,3% (470 heures en moins) pour une diminution du nombre d'élèves de 9,9% (174 élèves en moins). Ainsi en 7 années scolaires, nous avons perdu 26 postes, soit 1 poste supprimé, en moyenne, pour 6 à 7 élèves en moins.

Lors de ces audiences, nous avons présenté les difficultés croissantes pour répondre aux besoins des élèves et contribuer à leur réussite. Hors sujet ! La calculette rectorale affirmait que nous étions bien dotés et nos interlocuteurs nous encourageaient à redoubler d'efforts dans ces temps difficiles où les restrictions étaient le lot de tous.

Depuis la mise en place de la réforme du lycée, nous avons signalé, chaque année, que la dotation attribuée ne permettait pas d'assurer les situations d'apprentissage dans des groupes à effectifs réduits prévus par les textes officiels, ni de mettre en œuvre correctement l'accompagnement personnalisé. Contresens ! Notre lecture trop littérale des arrêtés ministériels nous avait empêché de voir que le groupe à effectif réduit commençait à 34, ce que le rectorat, lui, avait parfaitement intégré dans le calcul des dotations !

Nous avons attiré aussi l'attention sur les conditions d'accueil et de scolarisation des élèves handicapés dans notre lycée, aggravées par la surcharge des classes, dans un établissement où la configuration de la moitié des salles de classe du lycée impose des classes moins nombreuses pour ne pas compromettre la sécurité des élèves. Nous avons rappelé que cette donnée était prise en compte par le rectorat auparavant. Ingratitude ! Le rectorat nous rappelait son engagement total pour mener à bien cette mission nationale!

Et cette année? Une dotation horaire réduite encore de 60 heures (pour 85 élèves prévus en moins) alors que nous espérions une bouffée d'oxygène.

Même si nos attentes étaient mesurées, car nous avons compris que les efforts budgétaires l'étaient, le coup est dur ! Vous nous maintenez la tête sous l'eau alors que nous comptons sur une inflexion, même modeste, qui permettrait au nouvel élan tant annoncé du service public d'éducation de se concrétiser dans notre établissement.

Notre lycée, comme bien d'autres dans cette académie, a beaucoup souffert des choix faits ces dernières années. Notre mobilisation, pendant ces années difficiles, s'est nourrie de l'espoir que notre ambition pour une école publique de qualité trouverait un accueil enfin favorable: devons-nous, dès maintenant, désespérer du « changement » promis?

Les mesures prises depuis novembre contribuent à notre inquiétude:: le maintien des majorations de service pour des enseignants, le non remplacement d'une CPE en congé formation depuis janvier (alors même qu'un tel remplacement avait été assuré l'an dernier dans des conditions similaires).

Nous vous demandons de réexaminer notre dotation horaire globale pour qu'il soit enfin mis un terme à cette diminution continue et disproportionnée des effectifs enseignants de notre établissement. Cette évolution, Monsieur le Recteur, justifiée par des motifs budgétaires que nous n'avons eu de cesse d'entendre année après année, ébranle le lycée Queneau et en perturbe le fonctionnement, tant il est vrai que l'instabilité désormais chronique que nous subissons démoralise, quel que soit leur dévouement, les équipes pédagogiques et rend difficile l'organisation d'un travail collectif fondé sur la durée.

Nous vous remercions de l'attention portée à notre requête et sommes désireux de vous rencontrer pour en débattre avec vous.

Nous vous assurons, Monsieur le Recteur, de notre attachement au service public d'éducation.

Pour les élus au CA

PJ: avis sur la DHG et la répartition voté au CA du 8 février